

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les MRC de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges s'unissent pour assurer un lien cyclable

Vaudreuil-Dorion, le 29 juillet 2019 – Les MRC de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges ont pris la décision de contribuer au financement de l'aménagement d'un lien cyclable sécuritaire sur le pont Monseigneur-Langlois en l'absence d'une véritable volonté gouvernementale. Les deux MRC ont donc accepté de contribuer chacune un montant de 16 538 \$ annuellement pour une période de 5 ans.

« Il est regrettable que les municipalités doivent assurer la sécurité routière sur une infrastructure dont ils ne sont pas propriétaires. Nous avons demandé la collaboration des députés Marilyne Picard de la circonscription de Soulanges et Claude Reid de de la circonscription de Beauharnois afin de contribuer financièrement à ce projet à même leurs fonds discrétionnaires mais ils ont refusé. Toutefois, comme élus responsables, nous croyons que la sécurité est primordiale pour les cyclistes et les automobilistes qui emprunteront le pont Monseigneur-Langlois et c'est pourquoi nous contribuons à offrir une infrastructure sécuritaire. Il faudra toutefois trouver une solution permanente pour assurer le maintien d'un lien cyclable entre nos deux territoires », a mentionné monsieur Patrick Bousez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et maire de la municipalité de Rivière Beaudette.

Rappelons qu'Hydro-Québec procède actuellement à des travaux de réfection aux assises des ponts des barrages de Coteau pour une période approximative de 10 ans, ce qui prive les usagers de la *Route verte* du lien reliant Salaberry-de-Valleyfield à Coteau-du-Lac. Pour réaliser un aménagement sécuritaire sur le pont Monseigneur-Langlois, le ministère des Transports demandait aux municipalités de financer 50 % des coûts récurrents même si l'infrastructure est provinciale.

« Nous tenons à remercier les clubs cyclistes et les citoyens pour leur patience, ainsi que pour leur implication dans l'avancement du dossier. Par ailleurs, l'enjeu du financement étant maintenant solutionné, nous comptons sur la diligence du MTQ pour amorcer les travaux dans les meilleurs délais » de conclure madame Maude Laberge, préfète de la MRC Beauharnois-Salaberry et mairesse de la municipalité de Sainte-Martine.



À propos de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges regroupe les 23 municipalités de son territoire de 855 km², qui s'étend de L'Île-Perrot jusqu'à la frontière ontarienne. Sous la direction politique de son préfet, M. Patrick Bousez, la mission de la MRC vise la concertation, la planification ainsi que la gestion de l'aménagement et du développement de son territoire selon les principes de développement durable. Son rôle de chef de file et de rassembleur auprès des principaux intervenants du territoire facilite la coordination d'actions régionales selon quatre sphères : la planification, le développement, les services aux municipalités et les services aux citoyens.

Les maîtres-mots de la MRC sont planifier, concerter et agir. Pour plus d'information, visitez le www.mrcvs.ca

À propos de la MRC Beauharnois-Salaberry

La MRC de Beauharnois-Salaberry s'étend sur une superficie territoriale de 474 km² et regroupe une population de 66 062 personnes (Gazette officielle du Québec - Décret 2019) répartie au sein de 7 municipalités. Son territoire, bordé des lacs Saint-François et Saint-Louis, est localisé dans l'axe de développement du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, ce qui lui procure l'avantage d'être traversé par les activités de la Voie maritime du Saint-Laurent. Sous l'actuelle préfecture de madame Maude Laberge, la MRC poursuit ainsi sa mission d'administrer des services régionaux à caractère supra-local, ce qui l'amène à intervenir dans des sphères aussi variées que l'aménagement et le développement du territoire, la gestion des matières résiduelles, la gestion des cours d'eau, la sécurité publique, civile et incendie, le développement rural et culturel, le développement du réseau cyclable régional et l'exploitation d'un parc régional. On peut en connaître davantage à son sujet en consultant le www.mrc-beauharnois-salaberry.com



Pour plus d'information ou pour une demande d'entrevue :

Marie-Eve Gingras-Gosselin
Conseillère en communication
MRC de Vaudreuil-Soulanges
450 455-5753, poste 2272
mgingras@mrcvs.ca

Valérie Binette
Directrice du Parc régional
MRC de Beauharnois-Salaberry
450 225-0870, poste 240
v.binette@mrc-beauharnois-salaberry.com